

## **Etude de gestion patrimoniale des zones humides publiques et para-publiques de la Sèvre niortaise amont, du Musson, du Chambon, et de l'Hermitain**

Dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques 2016 –2020 de  
la Sèvre niortaise amont. Rapport phase 3



Avec le soutien financier de



Étude réalisée pour :



**Octobre 2020**

# Étude de gestion patrimoniale des zones humides publiques et para-publiques de la Sèvre niortaise amont, du Musson, du Chambon, et de l'Hermitain

Dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques 2016 - 2020 de la Sèvre niortaise amont. Rapport phase 3

Étude réalisée pour :

**Syndicat Mixte à la Carte du Haut Val-De-Sèvre Et Sud-Gâtine (SMC 79)**  
B.P. 10023  
79403 SAINT-MAIXENT-L'ECOLE



**Rédaction :** Ludovic Rolland, chargé d'études & Nicolas Cotrel, directeur - Deux-Sèvres Nature Environnement,

**Référence à utiliser :** DSNE, 2020. Étude de gestion patrimoniale des zones humides publiques et para-publiques de la Sèvre niortaise amont, du Musson, du Chambon, et de l'Hermitain. Rapport phase 3. 17p+ annexes

**Crédits photographiques :** DSNE.

**Relecture :** Nicolas Cotrel (Directeur de Deux-Sèvres Nature Environnement).

# Résumé

L'objectif de cette étude confiée à DSNE est l'acquisition des connaissances naturalistes sur le territoire du SMC, mais surtout proposer aux propriétaires publics (communes, communauté de communes) et para-publics (AAPMA) une vision de la biodiversité qu'ils accueillent, un bilan de leur état de conservation puis par la suite des préconisations de gestion conservatoire de ces espaces. Ce pré-diagnostic porte sur les parcelles situées en bordure de cours d'eau et représentant des zones humides intéressantes et sélectionnées comme étant des habitats potentiels d'intérêt communautaire ou en devenir.

Le territoire d'étude couvre une superficie d'environ 50 ha, couvrant 3 sites sur les affluents et 9 le long de la Sèvre niortaise. L'indication de la valeur et de la fonctionnalité biologique des sites a été déterminée grâce à des inventaires ciblés sur des groupes d'espèces indicateurs ainsi que sur les habitats. La connaissance de DSNE sur ces territoires a également été utilisée pour compléter les listes d'espèces visées sur chaque site, mais aussi pour couvrir d'autres groupes, notamment les mammifères semi-aquatiques et les reptiles.

La phase 1 a permis de sélectionner les sites d'étude et effectuer une synthèse des connaissances disponibles. La phase 2 a rendu compte des inventaires biologiques menés sur les sites via des fiches de synthèse comprenant le bilan patrimonial, la synthèse des menaces observées sur le terrain ainsi que les objectifs et préconisations de gestion. Pendant cette phase, chaque propriétaire a été informé de la démarche et la majorité a été rencontrée, ce qui a permis de collecter des informations indispensables sur l'utilisation et historique de ces zones humides ainsi que la perception et gestion actuelle.

Tous les sites présentent au moins 1 espèce à enjeu patrimonial et des objectifs et préconisations de gestion. Le site présentant la plus forte diversité et nombre d'espèces patrimoniales : le Moulin de Candé à Ruffigny (La Crèche). Les Sources de la Sèvre niortaise (Sepvret) ainsi que le Bois de la Coutancière (Saivres) sont également des sites à forts enjeux.

La phase 3 a eu pour objectif de produire des notices de gestion, présentées et concertées avec les propriétaires, mais aussi en lien avec les partenaires du territoire : fédération départementale pour la pêche et la protection des milieux aquatiques, Conservatoire d'espaces naturels ... Une convention de gestion a ainsi pu être produite (frayère de l'Epron), la valorisation des données pour le projet de cheminement à St Maixent l'Ecole et 2 sites conservatoires ont été proposés. Une commune non rencontrée en phases 1 et 2 a pu bénéficier d'un rendez-vous de présentation du projet sur son site.